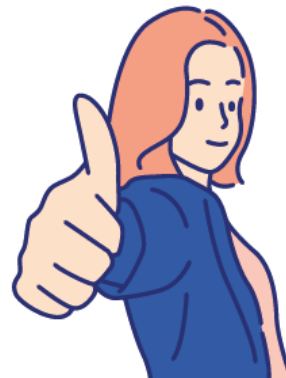


# Parcoursup simplifie vos démarches

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



## Près de 24 000 formations préparant à des diplômes reconnus par l'État :

- **Des formations sous statut étudiant** : les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS), les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (DE Assistant social, éducateur spé., de jeunes enfants), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport...
- **Des formations en apprentissage** : BTS, BUT, licence (Sciences pour l'ingénieur - CNAM), formations en travail social (DE Assistant social, éducateur spé., de jeunes enfants)...
- **Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup** : prendre contact avec les établissements.

# Le calendrier 2025 en 3 étapes



Intitulé de la formation

Choisissez vos filtres et la carte se met à jour..

Rechercher une formation

2 Favoris et compareur, je teste mes connaissances

## Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... ?

BUT Gestion des entreprises et des administrations

Résultats pour : but, gestion, entreprises, administrations

à : Ile-de-france (région)

Zone géographique ?

Ile-de-france (région)

Rechercher

Lieu géographique...

## Filtres

× Effacer les filtres

### Types d'établissement 1

Publics (14)

### Apprentissage 1

Formations en apprentissage (0)

Formations hors apprentissage (14)

### Types de formation 1

BTS - BTSa - BTSM (0)

BUT (14)

### Mentions/Spécialités 1

BUT - Administration et justice (0)

14 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

**PUBLIC**

IUT de Sceaux-Ecole universitaire de premier cycle-  
Université Paris-Saclay. (92)

**BUT - Gestion des entreprises et des administrations**

PLACES DISPONIBLES : 270

Voir la formation  Ajouter au compareur ?

Formations similaires +

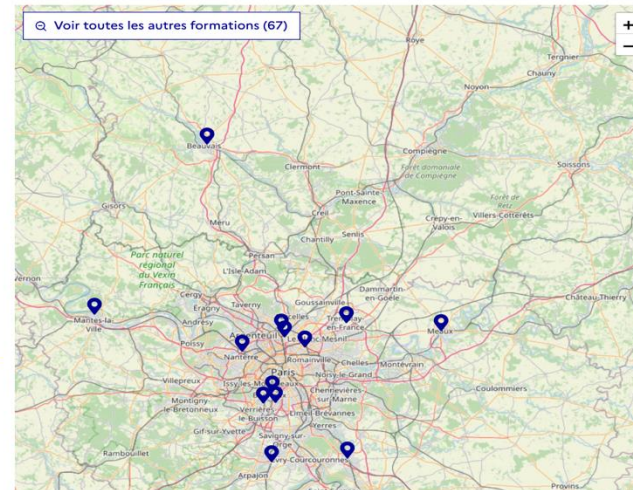
**PUBLIC**

I.U.T. de Bobigny - Université Sorbonne Paris Nord,  
Paris XIII (93) (93)

**BUT - Gestion des entreprises et des administrations**

Descriptif

Voir toutes les autres formations (67)





# IUT de Sceaux-Ecole universitaire de premier cycle-Université Paris-Saclay. (92)

## BUT - Gestion des entreprises et des administrations

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

270 PLACES EN 2025



BUT CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement



Le statut de l'établissement, le caractère sélectif ou non de la formation, les capacités d'accueil, le label MESR ou encore l'éligibilité aux bourses... , contenus et organisation des enseignements, dispositifs pédagogiques, frais de scolarité, dates des journées portes ouvertes...



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Assurer la visibilité des critères de candidatures

## Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

### Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

### L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

#### Conseils aux candidats

Un travail soutenu dans les matières littéraires et scientifiques est nécessaire.

La pratique de l'anglais est indispensable.

L'assiduité et le comportement sont observés avec attention.

Le projet de formation motivé doit être personnalisé et argumenté et montrer une bonne connaissance des objectifs de la formation.

Une appétence aux travaux de groupe est nécessaire ainsi qu'une aisance à l'oral.

➤ Une rubrique dédiée aux critères d'analyse des candidatures avec une présentation globale et détaillée

➤ Une rubrique **Conseils** pour faire passer des messages aux candidats

### Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 45%

- Bacs 2025: spé/options du bac général : SES HG, géopo, sc.po, Math, Langues, litt, Numérique et Si, Math comp

Éléments évalués :

- Bacs 2025 : Moy de 1ère (tronc commun et spécialités). Moy de Tale (tronc commun et spécialités). Résultats épreuves anticipées. Progression entre la 1ère et la Tale. -

ESSENTIEL





Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

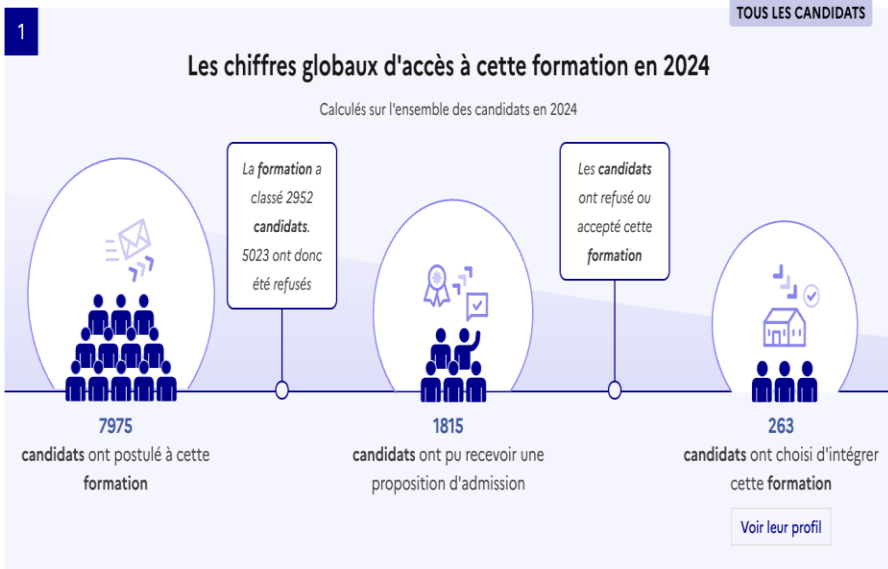
## Nouveauté 2025 : Des données plus claires, plus riches, plus utiles

1. Des chiffres globaux d'accès à la formation calculés à la fin de la phase principale 2024
2. Des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : générale, technologique, professionnelle

En savoir plus sur l'accès à la formation [selon mon profil](#)

Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

270 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024



Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

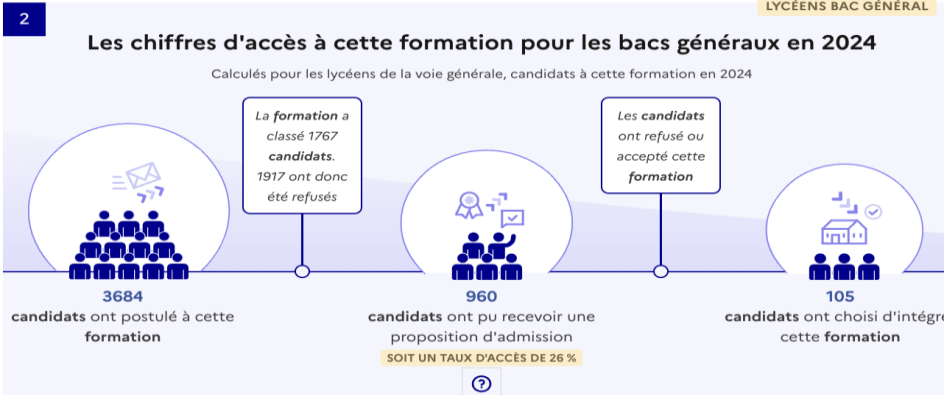
Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.

Bac général

Bac technologique

Bac professionnel



## Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

3

4

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?



Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?



Calculé à partir des données des 3 dernières années

**Je sélectionne une doublette de spécialités**

HGGSP

SES

**Je positionne un niveau de moyenne générale (\*) en terminale**  
en déplaçant le curseur



6 13 20

(\*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.  
A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT
OCCASIONNELLEMENT
RÉGULIÈREMENT
PLUS DE 50%
PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de **13 / 20**



Et cette doublette de spécialités

HGGSP

SES

**Conseils**

Il est important de noter que cette donnée est un constat des années passées et ne garantit donc pas votre propre admission.  
N'hésitez pas à postuler si la formation vous intéresse, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

**Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?**

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation **accorde 45% d'importance** aux résultats scolaires des candidats.  
Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?



Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?



Calculé à partir des données des 3 dernières années

**Moyenne générale (\*)**



11 13 17 18

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **11 ET 13** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 13 ET 16,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **17 ET 18** de moyenne générale

(\*) calculé à partir des bulletins du premier semestre ou des deux premiers trimestres de terminale, sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient.  
A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures. Elle est utilisée pour donner une information sur le profil des candidats admis.

**Enseignements de spécialité**

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

↓ Classes de la plus courante à la moins courante

Mathématiques
&
SES

SES
&
HGGSP

SES
&
LLCER

Mathématiques
&
Physique-Chimie

**Des conseils personnalisés pour vous aider : ayez toujours les bons réflexes, consulter les critères spécifiques de la formation ; diversifier vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution**

8





Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

## Établissement

IUT de Sceaux-Ecole universitaire de premier cycle-Université Paris-Saclay. (Public)

scolarité

8 AVENUE CAUCHY

92330 Sceaux 92330

Téléphone de l'accueil : 01.40.91.24.99

<https://www.iut-sceaux.universite-paris-saclay.fr/>

## Informations supplémentaires

Merci de privilégier la communication par mail.

## Rechercher une personne avec qui échanger

### Sur l'accompagnement pour les situations de handicap

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les personnes en situation de handicap.

Consultez la page dédiée sur le site d'information de l'établissement :

[Voir l'accompagnement proposé](#)

Référent handicap : [service-scolarite.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr](mailto:service-scolarite.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr)

### Sur la formation et son organisation -

Contact pour les questions administratives : [service-scolarite.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr](mailto:service-scolarite.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr)

Contact du responsable pédagogique : [geaparcoursup.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr](mailto:geaparcoursup.iut-sceaux@universite-paris-saclay.fr)

Echanger avec un étudiant ambassadeur de la formation +

## Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

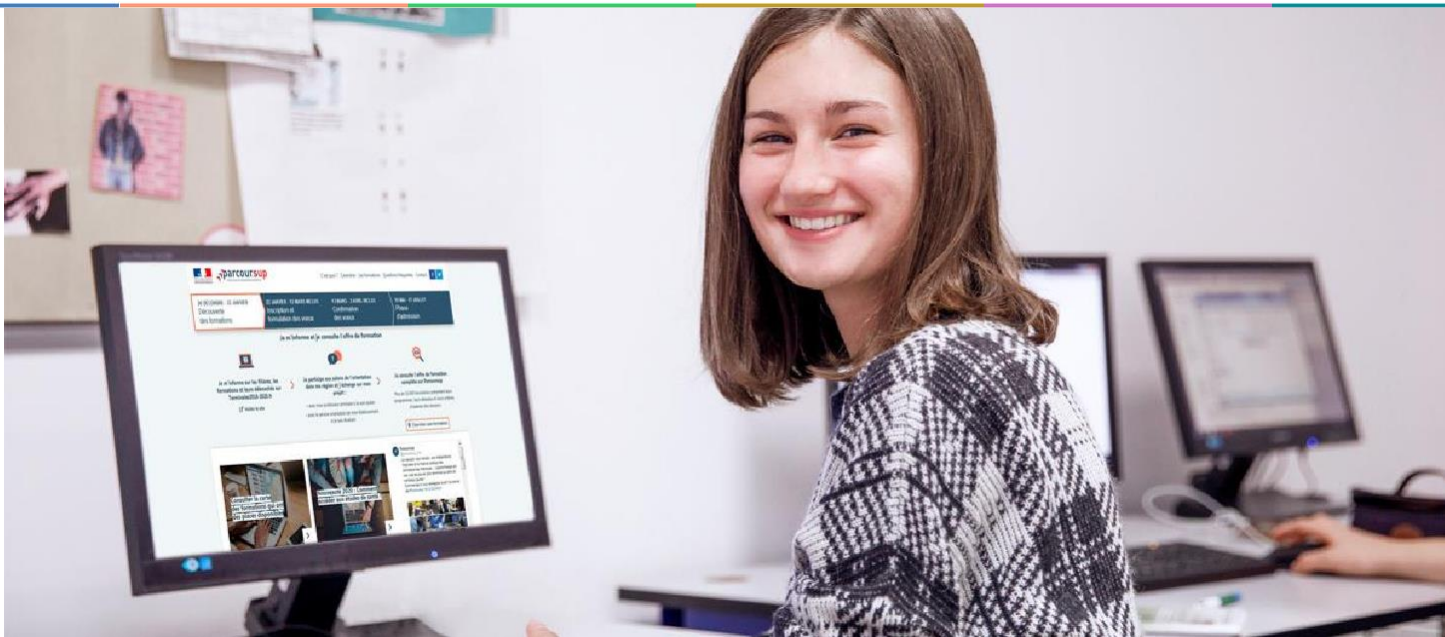
**On peut candidater sans évoquer son handicap !**

**La discrimination en raison du handicap est interdite**

**Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.

**Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.

**A partir du 2 juin 2025, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



## Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

# 2

## 15 janvier 2025 > 13 mars 2025 > 2 avril 2025 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 15 JANVIER AU 13 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jeudi 13 mars 2025** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### MERCREDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



### FÉVRIER - MARS

*2<sup>e</sup> conseil de classe*: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos** **tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

### AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

Depuis le 15 janvier 2025

## S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message a été envoyé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée, pour activer leur compte :** Une adresse mail valide et régulièrement utilisée pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Renseigner un numéro de portable pour recevoir des alertes SMS

- **INE :** (Identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel), sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

**Conseil aux parents ou tuteurs légaux :** vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales, le rappel des échéances à respecter

## S'inscrire sur Parcoursup

- **Un message adressé aux lycéens un peu avant le 15 janvier sur leur adresse mail enregistrée au lycée pour activer leur compte :** une adresse valide et régulièrement utilisée >> pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

*Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*

- **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) ou **INAA** (en lycée agricole) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

*Conseil aux parents ou tuteurs légaux :* vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

## Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

### > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Lorsque la formation le demande, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul**

## Focus sur les vœux multiples

- > Un vœu multiple désigne un vœu pour un type de formation pour laquelle plusieurs établissements sont demandés. Les différents établissements sont appelés des sous-vœux (*ex. un BUT Gestion des entreprises et des administrations demandé dans plusieurs IUT*).
- > Un vœu multiple compte pour un vœu parmi les 10 vœux possibles.
- > Il n'est pas nécessaire de classer les sous-vœux.
- > Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences

**A noter** : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.



Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- > **Les classes prépas** regroupées par **voie** à l'échelle nationale
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État** à l'échelle nationale
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention** à l'échelle nationale

## Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

*Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière.*

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées **en réseau** et qui **recrutent sur concours commun**

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## **Vous demandez un BUT Mesures physiques dans 7 IUT différents**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le type de BUT) et 7 sous-vœux (les IUT), qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

## **Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez par exemple 4 instituts au sein de ce regroupement :**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

**A noter** : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

## Focus sur le secteur géographique

### **Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)**

- > **Il n'y a pas de sectorisation géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

### **Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)**

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

**Secteur géographique Ile-de-France** : **il n'est fait aucune distinction entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.**

## La demande de césure : mode d'emploi

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure lorsque le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission.** Il contacte ensuite la formation pour s'y inscrire, et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :  
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

## Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

### > Compléter leur dossier :

- > Rubrique « **préférence et autres projets** »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation le demande**
- > Pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > Rubrique « **activités et centres d'intérêt** » (facultative)

### > Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation**

# La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

**La lettre de motivation** est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites...cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature



## La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **Ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**S'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup** ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**A noter** : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

## La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

### Rubrique facultative où le candidat :

- Renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

# L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

**Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :**

<https://www.onisep.fr/orientation/l-enseignement-superieur/parcoursup-2025/questionnaire-d-auto-evaluation-droit>

Accessible (depuis le 15 janvier) à partir des fiches de formations concernées ;

- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

**Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup, avant le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris).**

## Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe, les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1<sup>ère</sup> et Tale pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

**A noter** : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2<sup>ème</sup> trimestre (ou 1<sup>er</sup> semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

## La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
  - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
  - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier, **à partir du 2 juin 2025**

# 3

## 2 juin 2025 > 10 juillet 2025

# Je reçois les réponses des formations et je décide

### LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :  
je classe mes vœux en attente.

### VENDREDI 4 JUILLET

*Résultats du baccalauréat.*

*Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.*



### JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

### MERCREDI 11 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



### À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JUILLET

**Accompagnement personnalisé** des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



## Rappel : Parcoursup ne décide pas de votre affectation

### Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche. **Parcoursup n'analyse aucune candidature. Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.**

### Aucun algorithme de Parcoursup ne décide de votre affectation

Après analyse des candidatures, les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir du 2 juin 2025.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit, à partir du 2 juin 2025.

**Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot.**



## Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

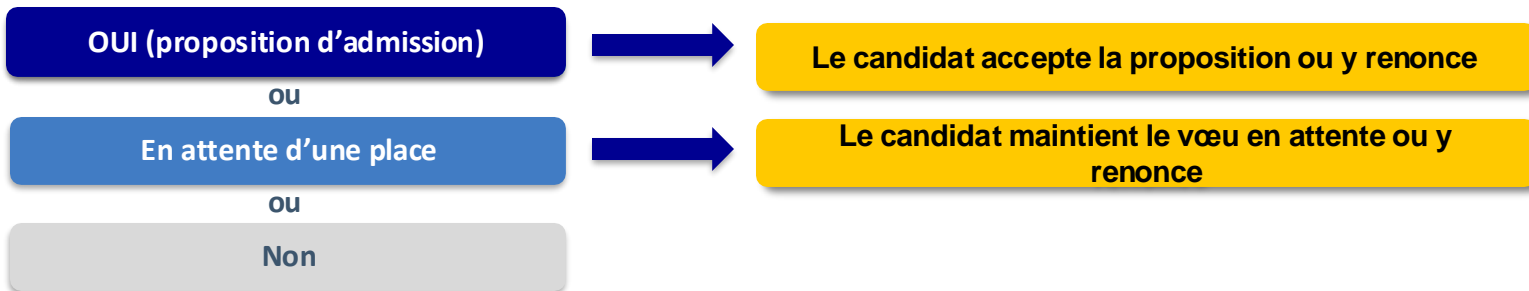


- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > **Les candidats consultent les réponses des formations le 2 juin 2025**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu.

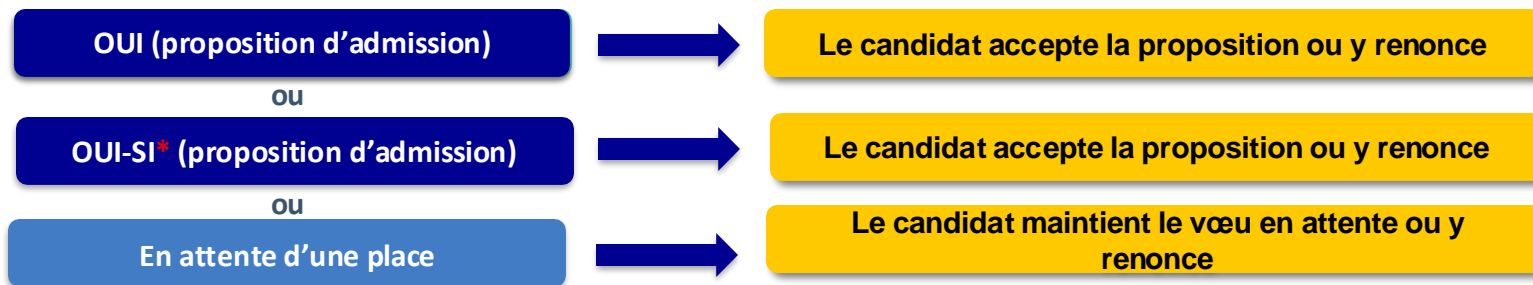
- > **Il faut se préparer à faire un choix :** les propositions arrivent dès le départ. Il vous sera demandé de choisir. En 2024 :
  - > Les bacheliers 2024 ont reçu en moyenne 5,8 propositions
  - > Au 1er jour de la phase d'admission, 66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition. En une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition
  
- > **Il faut se préparer à faire un choix :** Entre le 6 et le 10 juin 2025, il sera demandé aux lycéens de classer les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver
  - > **L'objectif** : permettre à un maximum de lycéens de recevoir des propositions, avant les épreuves écrites du Bac 2025
  - > Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère. Au lieu de classer ses vœux en fonction de sa position dans la liste d'attente, il est préférable de se poser la question suivante : « *Si je suis accepté, est-ce que j'envisage de rejoindre cette formation pour mes études supérieures ?* »
  
- > **Parcoursup vous accompagne tout au long de la phase d'admission avec des outils pratiques**
  - > Les quiz, vidéo-tuto, les infographies et la FAQ... (rubrique « Ressources » de la page d'accueil de la plateforme Parcoursup)

# Les réponses des formations et les choix des candidats

## > Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



## > Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



\* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

## Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin 2025)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

**Info** : du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus, pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.

du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

## Comment répondre aux propositions d'admission (1/2) ?

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il accepte la proposition (ou y renonce). Ensuite, il indique le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
  - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
  - Il ne peut accepter qu'une seule proposition à la fois. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
  - Il indique le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
  - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

## Comment répondre aux propositions d'admission (2/2) ?

### > **Le lycée ne reçoit que des réponses « en attente » :**

Des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente, et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

Rappel : Entre le 6 juin et le 10 juin 2025 : le lycée classe ses vœux en attente

### > **Le lycée ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**

Dès le 3 juin 2025, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et **préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2025.**

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations qui ont des places vacantes

## L'inscription administrative dans la formation choisie :

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et non sur Parcoursup.

### **Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :**

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

## Pensez aussi à préparer votre future vie d'étudiant(e) :

**Bourse sur critères sociaux :** vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr) .

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via [lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse](https://lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse)

**Aide à la mobilité :** Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.

**Logement en résidence universitaire :** pour vous aider dans votre recherche, consultez le site [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr) . Pour toute question, une FAQ est proposée sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)

**Santé :** pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)



[Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

  @parcoursupinfo

   @etudiantgouv

 @parcoursup\_info

 @parcoursup info